



Quelques actualités de l'énergie

Concernant l'**expérimentation sur la baisse de puissance** dont l'information a été reprise par la presse. Un projet de décret est en cours pour expérimenter une baisse temporaire de puissance électrique disponible pour des clients résidentiels. Son objectif : déterminer s'il serait techniquement possible de mettre en oeuvre un nouvel outil pour sauvegarder le réseau électrique en cas de tension extrême. Ce mécanisme ne serait activé que si tous les autres leviers étaient insuffisants pour éviter une coupure d'électricité généralisée (black-out). C'est-à-dire une fois toutes les capacités de production nationale mobilisées, la capacité d'importation saturée, tous les moyens d'effacement mobilisés, l'interruptibilité des industriels mise en oeuvre, et le dispositif de baisse de tension sur le réseau de distribution mis en oeuvre. D'après RTE, c'est un moyen de sauvegarde supplémentaire et non un moyen de flexibilité. Il vient moderniser le dispositif écowatt rouge qui date d'un décret de 1990 et qui n'a jamais été mis en route.

Concernant la sobriété énergétique, le baromètre énergie info du 18 octobre édité par le médiateur de l'énergie indique que celle-ci est avant tout motivée par des raisons économiques. 46 % (vs 31% en 2022). Les consommateurs interrogés déclarent avoir adapté leurs comportements pour participer aux efforts de sobriété énergétique l'hiver dernier. Ces efforts ont été principalement motivés par la volonté de faire baisser les factures d'énergie (83%).

Récemment l'Agence internationale de l'énergie a publié son rapport spécial sur les réseaux.

Elle indique que les réseaux électriques risquent d'être le maillon faible de la transition énergétique en raison d'un manque d'ambition et d'attention, alerte. Elle attire l'attention sur le besoin d'ajouter ou de renouveler près de 80 millions de km de réseaux d'ici à 2040, soit la longueur totale des réseaux mondiaux disponibles à ce jour, afin de pouvoir atteindre les objectifs climatiques et d'assurer la sécurité d'approvisionnement. Gardons à l'esprit que dans le scénario net zéro de l'agence, l'atteindre de la neutralité carbone du secteur électrique en 2050, se fait avec avec l'éolien et le solaire qui représentent 90 % des besoins identifiés. D'après AIE, les investissements mondiaux dans les réseaux, qui sont relativement stables, doivent aussi doubler pour atteindre 600 milliards de dollars par an à partir de 2030.

L'AIE prévient qu'un retard dans la modernisation et le renouvellement des réseaux aurait pour conséquence un retard du déploiement des énergies renouvelables (compensées par des énergies fossiles), ce qui pourrait conduire à une hausse des émissions de CO₂ de l'ordre de 60 milliards de tonnes entre 2030 et 2050. L'objectif de 1,5 °C serait alors hors d'atteinte tandis que l'objectif de 2 °C aurait 40 % de chances d'être dépassé.

Le mercredi 25 octobre, Xavier PIECHACZYK président de RTE a été auditionné au Sénat. Je vous invite à écouter l'audition [Avenir du mix électrique : audition de RTE \(senat.fr\)](#)

Il aborde le scénario RTE à 2035 avec 4 leviers essentiels. Le premier sur l'efficacité énergétique qui englobe des dispositifs techniques qui permettent de consommer moins. La rénovation thermique entre dans ce levier. RTE envisage une économie de 100 TWh. Pour la sobriété qui représente les changements de comportement et de consommation, RTE envisage jusqu'à 60 TWh. En ce qui concerne la production, RTE envisage une production ENR de 320 TWh (ce qui revient à multiplier par 4 la production ENR) – Solaire à 4 GWh par an (souhaitable à 7GW) en sachant qu'aujourd'hui nous sommes à 2 à 3 GWh. Rte reprend la

proposition du gouvernement de 18 GW offshore et sur l'éolien terrestre, RTE a testé 3 scénarios : lent, rythme actuel et accéléré. Le rythme retenu serait comparable à celui d'aujourd'hui et enfin 4ème pilier une prod. Nuc.. à 400 TWh. Le scénario permettra d'économiser 190 milliards d'€ sur l'ensemble de la période pour les imports de pétrole et gaz (rien qu'en 2022, la facture énergétique a été de 120 milliards d'€). Sur les investissements réseaux, RTE indique qu'ils sont aujourd'hui de 2 milliards / an, ils seront à 4 milliards d'ici 2030.

Marché de l'électricité en Europe / Après Arenh

Un accord a été trouvé le 17 octobre dernier entre les 27 États membres de l'UE. Il intègre les actifs nucléaires existants dans la réforme du marché européen de l'électricité.

Selon cet accord, la France pourra financer la rénovation de son parc nucléaire existant grâce à des contrats d'écart compensatoires bi-directionnels (contracts for difference, CfD). Ces CFD s'appliqueraient également aux investissements dans de nouvelles installations de production d'électricité basées sur l'énergie éolienne, l'énergie solaire, l'énergie géothermique, l'énergie hydroélectriques sans réservoir et également le nucléaire.

Ces contrats permettent de fixer un plancher et un plafond de prix de l'électricité. Si le prix de marché dépasse le plafond, la différence est redistribuée par l'État aux consommateurs, particuliers ou industriels. Si le prix de marché passe en dessous du plancher, la différence est redistribuée au producteur qui voit ses revenus garantis.

Selon les technologies envisagées – éolien, nucléaire ou autre – le plafond et le plancher sont fixés sur le même prix de référence correspondant aux coûts de production plus une marge bénéficiaire pour le producteur. Ce mécanisme existe déjà en France pour les énergies renouvelables intermittentes.

L'accord porte également sur les consommateurs notamment la possibilité d'accéder à des prix dynamiques de l'électricité. Pour rappel, ces contrats « dynamique » directement indexés heure par heure au prix du marché perdurent. Ils n'ont donc pas été supprimés.

D'autre part, les consommateurs pourront, s'ils le souhaitent, combiner des prix fixes et flexibles pour l'électricité auprès de plusieurs fournisseurs en même temps. Les règles relatives au partage des énergies renouvelables ont également été révisées. Les consommateurs pourront investir dans des parcs éoliens ou solaires et vendre l'excédent d'électricité produit à leurs voisins, et pas seulement à leur fournisseur.

Il est évident que l'Allemagne qui a une industrie fortement dépendante des prix du gaz, voit d'un mauvais œil cette possibilité pour la France de soutenir son parc nucléaire existant compte tenu de l'avantage compétitif qu'il a.

Cette réforme ne va en rien régler le prix de gros de l'électricité qui reste adossé aux énergies fossiles. D'après RTE, il le sera encore à hauteur de 75% du temps encore en 2035.

En même temps, le gouvernement et EDF essaient de se mettre d'accord concernant la régulation du nucléaire puisque le système actuel de l'Arenh va disparaître fin 2025. Il cherche à se mettre d'accord sur un prix plancher. Le gouvernement estime que le prix le plus proche possible du coût complet de production calculé par la Commission de régulation de l'énergie, est autour de 60 €/MWh sur la période 2026-2030. EDF est plus proche des 100 €/MWh (il l'estime à 74€). Notons que selon les modalités de l'accord européen du 17 octobre, le prix sera contrôlé par la Commission européenne, comme elle le fait déjà actuellement au titre de l'examen des aides d'État. Edf serait plutôt sur la contractualisation de contrats à long terme avec les industriels. L'entreprise semble craindre qu'en bénéficiant des CFD, elle ne soit

obligée de rendre des comptes à la Commission dans le cadre de sa position dominante sur le marché français. Autrement dit, remettre potentiellement sur la table un projet de démantèlement d'EDF.

Point dossier IRSN / ASN (reprendre l'email de Jean-Claude)

Le 25 octobre à l'Assemblée nationale Jean Christophe Niel Directeur général de l'IRSN a été auditionné avec son équipe. [Commission du développement durable : M. Jean-Christophe Niel, DG de l'IRSN, sur le projet de rapprochement de l'Institut avec ASN - Mercredi 25 octobre 2023 - Vidéos de l'Assemblée nationale \(assemblee-nationale.fr\)](#)

Le 8 novembre à 9H30, se sera au tour de Bernard Doroszczuk, président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

A ce jour, le projet de loi n'est toujours pas divulgué. Des groupes de travail commun aux deux organismes ont été mis en place depuis l'été. Nous avons certainement des initiatives à prendre dans les semaines qui viennent : rencontre parlementaire, communiqué, notes pour le national. Une tribune de personnalités issues de l'IRSN, entre autres, et co-signée par Sophie Binet est parue dans le journal Le Monde le 28 septembre 2023. Si cette tribune pointe de justes questionnements, elle a également une tournure maladroite sur le statut des salariés de l'ASN, les reléguant à un rôle purement administratif.

Campagne élections européennes : besoin d'une veille sur les questions énergétiques, proposer une candidature issue de la commission énergie

Le texte travaillé par la commission énergie sur le marché européen de l'électricité et les propositions à formuler pour la campagne a été adressé au national. Nous votons du 9 au 12 novembre pour valider la tête de liste de Léon Deffontaines suite à l'orientation de la conférence nationale sur l'Europe du Parti. L'énergie est incluse bien évidemment dans les 12 priorités de la résolution qui a été votée à la conférence européenne. Notre commission devra être disponible pour alimenter les candidats de notre liste sur les propositions dans le domaine. J'ai émis le souhait d'être candidate à la candidature pour figurer sur la liste. Celle-ci pourrait être soutenue par notre commission. Je ne sais pas ce que vous en pensez et si vous me soutiendrez dans cette démarche. Cette démarche permettrait de valoriser le travail de la commission.

Tract grand public

Bernard J. a réalisé un premier jet d'un tract grand public. Prenons un temps pour faire des modifications et le valider.

Enfin, je vous ai transmis la partie concernant l'énergie du scénario énergie climat du PCF pour lequel, je le rappelle notre commission dans son ensemble n'a pas été consultée. J'ai encore repéré des erreurs de chiffres que je ferai remonter. Prenons un temps également pour en discuter ensemble et voir si ce travail est satisfaisant.